

*Le texte français suit.



For immediate release

July 24, 2020

City of Moncton Encouraging Residents to #ShareTheTrail

MONCTON, NB – The City of Moncton is encouraging residents to get outside and explore some of the 80+ kilometres of trail that connect the City, but remind them of the importance of trail etiquette and to #ShareTheTrail.

While on trails, residents must:

- Walk, run, and cycle on the right;
- Cyclists must travel a maximum of 15 kilometres per hour;
- Wheels yield to heels – give pedestrians the right of way;
- When passing, sound a bell or use your voice and pass to the left;
- Keep pets on leash and clean up after them;
- Stay on the trail to preserve natural vegetation and private property.

In the coming weeks, residents will notice new lines and symbols being painted on certain paved trails reminding them of proper trail etiquette to ensure that our trails can remain enjoyable for everyone. In addition to starting promotion of our #ShareTheTrail campaign on social media, the City is also encouraging residents to share photos with us on these posts in order to be entered into a draw for a City of Moncton prize package.

For more information on trail etiquette in the City, visit Moncton.ca/sharethetrail.

-30-

Information:

Austin Henderson

Communications, City of Moncton

506-389-5940 / austin.henderson@moncton.ca



Pour diffusion immédiate

Le 24 juillet 2020

La Ville de Moncton encourage les résidents à #PartagerLesSentiers

MONCTON– La Ville de Moncton est fière d’offrir plus de 80 km de sentiers d’un bout à l’autre de son territoire et encourage les résidents à en profiter! Nous rappelons à la population qu’il faut respecter les règles de courtoisie et #PartagerLesSentiers pour que tout le monde puisse en profiter.

Lorsque vous êtes sur les sentiers, n’oubliez pas :

- Marchez, courez et roulez du côté droit du sentier
- La limite de vitesse est de 15 km/h
- Les piétons ont la priorité, les cyclistes doivent donc leur céder le passage
- Dépassez par la gauche après avoir averti par un coup de clochette ou à voix haute
- Gardez les animaux de compagnie en laisse et ramassez leurs excréments
- Restez sur le sentier pour préserver la végétation et les propriétés privées

Au cours des prochaines semaines, des nouvelles lignes et icônes seront peintes sur les sentiers asphaltés pour rappeler aux usagers les règles de courtoisie sur les sentiers. La Ville lancera sa campagne #PartagerLesSentiers sur les médias sociaux et encouragera les résidents à partager des photos prises dans les sentiers municipaux sur les médias sociaux pour courir la chance de gagner un prix.

Pour en savoir plus au sujet de l’étiquette sur les sentiers, consultez moncton.ca/fr/partagerlessentiers.

-30-

Personne-ressource pour les médias :

Austin Henderson

Communications, Ville de Moncton

506-389-5940 / austin.henderson@moncton.ca